

### Extrait du Rapport de voyage du Cycle d’urbanisme,

### École urbaine de Sciences Po

### Voyage d’étude à Grenoble - octobre 2017

La position de Grenoble, dans les massifs est des Alpes, lui confère un caractère montagnard qui influence son environnement et son évolution. Les vallées étroites entre ces montagnes lui forcent à s’étaler aux rives des fleuves. L’ancien centre-ville se trouve sur la rive gauche de l’Isère, près de la confluence avec le Drac, avec des axes de développement en amont et en aval, focalisé vers le sud entre les deux fleuves. La confluence elle-même est devenue un pôle de technologie, de science, et d’éducation. Ces fleuves, surtout l’Isère, présentent un risque d’inondation qui n’est pas qu’anecdotique, et des digues pour gérer ce risque ont été progressivement construites depuis le 16e siècle.

L’effet de cuvette, par les vallées étroites coincés entre les trois massifs qui l’entourent, a aussi des effets de risque pour la ville de Grenoble. Cet effet capte de pollution de l’air, qui peut provoquer des problemes de sante pour les habitants, et aussi des conditions meteorologiques extremes, tandis que des vents forts, des canicules et des orages. Grenoble est aussi susceptible à des séismes, à cause de sa proximité des Alpes, avec des études de la ville ayant évalués une magnitude maximale d’environ 6. Tous ces risques géogra- phiques ont eu une influence sur l’urbanisme et la forme urbaine de Grenoble.

Grenoble est représentant d’une approche avant-garde des stratégies pour gérer la transition écologique. Elle intègre d’innovation au coeur de ses politiques urbaines, autant qu’elle est vu comme un ‘laboratoire ur- bain’. On voit une politique très avancé sur l’écomobilité, avec la promotion du systeme de zone à circulation restreinte, une volonté de construire des zones piétonnes et pistes cyclables, et des concours et événements populaires pour promouvoir des nouveaux façons de se déplacer. Egalement, on voit cette volonté dans les projets urbains, avec l’inscription de la ZAC de Bonne comme Ecoquartier, et une loi supprimant les publici- tés de la centre-ville.

***Métropole***

Le statut de métropole en place depuis le 1er janvier 2015 permet de faire entrer Grenoble dans les princi- pales agglomérations françaises poussées à être des pôles de développement majeurs de l’Hexagone. Cela confère à Grenoble un pouvoir d’action élargi pour mieux coordonner l’action publique et accompagner la dynamique de son territoire en lui donnant un rôle en matière de développement économique, de soutien à l’emploi, d’innovation, de transition énergétique, le fer de lance de son développement urbain.

De façon plus globale, la métropole est conçue dans l’optique d’élaborer un projet stratégique, après avoir évolué à partir de différentes formes d’intercommunalités. La fusion avec deux autres EPCI en 2014 qui aboutit au statut de métropole confère donc une plus-value pour l’ensemble de l’aire urbaine grenobloise. Si le projet semble prendre du temps à émerger, 2016 est l’année de la précision des contours et de la dé- marche du projet métropolitain via l’instauration du PADD par exemple. Le projet de la métropole est celui de rassembler les 3 composantes d’une gouvernance efficace sur un territoire très étendu, qui parvienne à faire sens pour toutes ses sociétés, alors même qu’il s’agit d’allier des intérêts très différents. En effet, Grenoble, cœur urbain de la métropole cherche à dynamiser entre autres son rayonnement universitaire, ou attirer des travailleurs qualifiés via le projet GIANT ou la presqu’île scientifique. La Métropole concentre des situations très différentes lorsqu’elle œuvre pour l’attractivité de Grenoble et rassemble des territoires de montagne avec des problématiques très éloignées. Il a été possible de voir ce double enjeu lors de notre rencontre avec les acteurs de Chamrousse, territoire qui ne fait pas partie de la Métropole pour des raisons d’opposition d’intérêts politiques et stratégiques. La Métropole se doit donc de se penser comme un espace de rassemblement des intérêts, en dynamisant à la fois son cœur de métropole et ses autres communes qui présentent moins d’atouts que Grenoble.

***Problématisation***

A travers ce panel d’interventions qui ont donné à voir les interactions dans le jeu d’acteurs, nous avons cherché à synthétiser les interrogations qui ont traversé nos échanges à la fois avec les professionnels, mais également entre nous. Est ressortie de nos débats la question de la place de Grenoble comme laboratoire urbain, ville où l’innovation française s’est faite à plusieurs reprises et qui est régulièrement citée en termes de pratiques innovantes.

Là où Grenoble, aujourd’hui, fait figure de modèle urbain autant sur sa volonté de créer un quartier dédié à la recherche comme dans sa capacité à mener des programmes de renouvellement urbain de grande am- pleur, en passant par l’édification d’écoquartiers qui se veulent exemplaires, l’échelle d’intervention de la Ville semble se cantonner au quartier. La couture urbaine n’est pas évidente à Grenoble, autant du fait des rapports de force politiques que de son histoire.

Dans le même sens, Grenoble, qui cherche à être laboratoire de l’innovation et modèle d’urbanisme urbain, s’inscrit dans un processus de métropolisation. Les politiques publiques urbaines sont redimensionnées pour l’échelle métropolitaine et se doivent d’intégrer des politiques publiques relevant d’enjeux qui corres- pondent à des territoires différents. Il semble intéressant de se demander dans quelle mesure la dynamique d’acteurs autour de la ville de Grenoble et de sa métropole, est pensée pour l’intégration constante des en- jeux urbains ainsi que du besoin croissant d’une innovation écologique et adaptée aux besoins du territoire, qui imprègne et forme les strates de la gouvernance.

Entre expérimentation urbaine et laboratoire de l’innovation, dans quelle mesure la transition écologique peut-elle faire sens pour la gouvernance métropolitaine ? Autrement dit, comment l’innovation écologique est-elle moteur, aujourd’hui, du développement urbain de Grenoble et comment peut-elle constituer un axe d’intégration des territoires de l’échelle métropolitaine ?